



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 8 décembre 2010

Préavis N° 18/2010 concernant les échanges de terrains entre les propriétaires : Banque cantonale vaudoise, Badel, Garnier, Zosso et la Commune de St-Légier-La Chiésaz

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 6 décembre 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 18/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité moins 1 avis contraire et 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à passer tous les actes notariés nécessaires à la réalisation des échanges d'écrits dans le présent préavis ;
- Autoriser la Municipalité à encaisser la participation du SFFN de CHF 50'000.--.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 6 décembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA  
Ch. du Ressayat 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch